



MOTION SOUTIEN AUX RÉFUGIES OCEAN VIKING

CONTRE VENTS ET MAREES, DEFENDRE LES NAUFRAGES

20 114 personnes sont mortes en Méditerranée centrale depuis 2014.

Pourtant, l'Europe est restée sourde aux demandes d'assigner un port sûr au navire *Océan Viking*, avec à son bord 234 naufragés dont 44 enfants.

Après 20 jours d'errance, la France a donné finalement au navire une autorisation d'accoster dans le port de Toulon.

Il s'agit plus de débarquer que d'accueillir les naufragés : la première action du gouvernement français a été de les enfermer dans une zone créée ad hoc, pure fiction juridique, sans respect des droits, pour empêcher l'entrée en France de ces demandeurs d'asile, ajoutant à la souffrance de l'errance en mer, le traumatisme de l'enfermement.

Si le SAF est rassuré que la France se soit résolue à sauver la vie des naufragés, contrairement à l'Italie, il déplore la création de cette zone d'attente temporaire.

Face à ce régime d'exception, le SAF :

- réclame un changement de cap de la politique européenne respectant le droit maritime international ;
- rappelle le principe inconditionnel du non-refoulement des réfugiés ;
- dénonce l'opacité des opérations de débarquement se déroulant dans le port militaire de Toulon dont l'accès a initialement été refusé aux associations et même aux parlementaires ;
- exige que tous les naufragés de l'*Océan Viking* soient admis sur le territoire français, afin d'exercer leurs droits dans les plus brefs délais au titre de l'asile.

Contre vents et marées, le SAF défendra toujours le respect du droit d'asile et des droits humains.

A Montpellier, le 13 novembre 2022.